Procès-verbal de l'Assemblée Générale EXTRA ORDINAIRE du COMITE REGIONAL de BRETAGNE

de la FEDERATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME, en date du 25 Janvier 2025 à MONTAUBAN DE BRETAGNE (35)

L'an deux mille vingt cinq, le 25 Janvier à 10h00, les membres de l'association, se sont réunis à MONTAUBAN DE BRETAGNE – Salle des Fêtes, rue de Romillé, en Assemblée Générale Extra Ordinaire, sur convocation en date du 20 Décembre 2024.

L'Assemblée Générale Extraordinaire est présidée par M Patrick **LE SAUX** en sa qualité de président régional. le secrétariat est assuré par Mme Anne-Marie **RAUDE** secrétaire du comité.

Le président salue la présence de Madame Martine **CANO** vice-présidente fédérale et secrétaire générale de la FFCT, qui nous expose la situation de la fédération suite aux récentes élections et les projets qui seront développés par la nouvelle équipe mise en place.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émargée en entrant en séance par chacun des membres présents ou représentés. Le Quorum est atteint par la présence ou représentation de 84 Clubs sur 241 représentant 340 voix sur 840.

Monsieur le président déclare alors que l'Assemblée Générale EXTRA ORDINAIRE est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Un bureau de Vote est constitué de CINQ membres :

Mr Michel **SALAN** en qualité de Président et 4 assesseurs représentant chacun un des départements soit

Pour les Côtes d'Armor : Mr Alain **ROSPAPE** ; Pour le Finistère : Jean-Yves **MORVAN** Pour l'Ille et Vilaine : Mr Yvon **GUEDE** ; Pour le Morbihan : Mr Jean-Yves **PERAN**

Cette assemblée ayant pour but une modification des Statuts, afin :

- d'inclure un membre de chaque comité directeur des comités départementaux de son territoire.

Pour une mission déterminée d'une durée limitée, le comité directeur peut déléguer celle-ci à un comité départemental de son territoire. Les conditions de cette délégation sont définies dans le règlement intérieur.

Ces modifications font l'objet de discussion, d'explications quant 'à l'utilité qu'elles ont en l'absence d'un nombre insuffisant de bénévoles élus, au sein du COREG BRETAGNE.

Une discussion s'engage. Les réponses aux questions de la salle et des explications sont apportées par le Président.

Puis, les nouveaux statuts sont mis au vote et les résultats sont :

OUI : 313 Voix **NON** : 23 Voix **NUL** : 4 Voix

Les nouveaux statuts sont adoptés.

Patrick LE SAUX, Président, clôture cette Assemblée Générale Extraordinaire .
De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le président et la secrétaire

Le Président La Secrétaire

Procès-verbal de l'Assemblée Générale ORDINAIRE du COMITE REGIONAL de BRETAGNE

de la FEDERATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME, en date du 25 Janvier 2025 à MONTAUBAN DE BRETAGNE (35)

L'an deux mille vingt cinq, le 25 Janvier à 14 h00, les membres de l'association, se sont réunis à MONTAUBAN DE BRETAGNE – Salle des Fêtes, rue de Romillé, en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation en date du 20 Décembre 2024.

L'Assemblée Générale Ordinaire est présidée par M Patrick **LE SAUX** en sa qualité de président régional. le secrétariat est assuré par Mme Anne-Marie **RAUDE** secrétaire du comité.

Le président salue la présence de Madame Martine **CANO** vice-présidente fédérale et secrétaire générale de la FFCT, de Monsieur Loïc **CHANTREL** adjoint aux sports de la Ville de MONTAUBAN de BRETAGNE, de Mme Florence **RENVAZE** présidente de l'OCM

Après un mot d'accueil d'Hervé **NOUVEL**, co-président du Club Cyclo de l'O.C.MONTAUBAN et des différentes personnalités

Monsieur le président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise compte tenu qu'une feuille de présence qui a été émargée en entrant en séance par chacun des membres présents ou représentés constate que le quorum est atteint par la présence ou représentation de

86 Clubs sur 241 et 361 voix sur 853

Il est ainsi procédé suivant l'ordre du jour établi, au rappel du PV de l'AG 2023 et à la présentation des différents Rapports :

MORAL – ACTIVITE – FINANCIER, à l'intervention des Censeurs aux Comptes et à la présentation du Budget PREVISIONNEL.

A la suite, Il est procédé à la présentation des candidats à l'élection des membres du comité directeur

Daniel **FONTAINE** – Daniel **JACOB** – Jacky **LE BORGNE** - Andrée **LE ROUX** – Yves **LENOEL** - Serge **MASSOT** (excusé) – Alain **PIERRES** – Anne Marie **RAUDE** - Guy **LEGALAIS**

Le bureau de Vote constitué en matinée est reconduit, sauf pour l'assesseur, élu du Morbihan J-Y PERAN qui étant dans l'obligation de s'absenter est remplacé par Pierre Yves **DENOUAL**.

Le VOTE peut avoir lieu

Il est procédé par chaque responsable de commission à l'exposé du travail effectué au cours de l'année écoulée et aux perspectives d'avenir.

3 Médailles Fédérales d'ARGENT sont remises à :

Annick **CHAPRON** – Francis **SWIDEREK** – Eric **DURIEZ**

Les jeunes qui au cours de l'année écoulée ont porté « haut » les couleurs de la BRETAGNE, par leur titre de

CHAMPION de BRETAGNE, et pour certain (e)s de CHAMPION de France sont conviéss à rejoindre le podium

A la suite, il est procédé au dépouillement des votes :

APPPROBATION des DIFFERENTS RAPPORTS sur la GESTION du COMITE REGIONAL (361 voix exprimées)						
COMPTE RENDU de l'AG 2023	OUI	356 VOIX	NON	05 VOIX	NUL	0 VOIX
RAPPORT MORAL	OUI	361 VOIX	NON	0 VOIX	NUL	0 VOIX
RAPPPORT D'ACTIVITE	OUI	356 VOIX	NON	4 VOIX	NUL	1 VOIX
RAPPORT FINANCIER	OUI	352 VOIX	NON	4 VOIX	NUL	5 VOIX
BUDGET PREVISIONNEL	OUI	355 VOIX	NON	1 VOIX	NUL	5 VOIX
MODIFICATION du REGLEMENT INTERIEUR (suite à la mise en place de nouveau statut)	OUI	346 VOIX	NON	5 VOIX	NUL	10 VOIX

Election des Membres au Comité Directeur au COMITE REGIONAL (355 voix exprimées)						
FONTAINE	Oui	329 voix	Non	21 voix	Nul	05 voix

Daniel						
JACOB Daniel	Oui	342 voix	Non	08 voix	Nul	05 voix
LE BORGNE Jacky	Oui	340 voix	Non	10voix	Nul	05 voix
LE ROUX Andrée	Oui	342 voix	Non	08voix	Nul	08 voix
LENOEL Yves	Oui	341 voix	Non	09 voix	Nul	05 voix
MASSOT Serge	Oui	309 voix	Non	41 voix	Nul	05 voix
PIERRES Alain	Oui	346 voix	Non	02 voix	Nul	05 voix
RAUDE Anne Marie	Oui	346 voix	Non	02 voix	Nul	05 voix
LEGALAIS Guy	Oui	342 voix	Non	08 voix	Nul	05 voix

Chaque Président des 4 comités départementaux est invité à prendre la parole afin d'exposer la situation de leur CODEP, et l'avenir qu'il envisage pour la prochaine olympiade (2025/2028)

L'ensemble des membres ci-dessus élus à la majorité s'est réuni, et après délibération, propose au Poste de
PRESIDENT DU COMITE REGIONAL
Mr Guy **LEGALAIS**

L' ASSEMBLEE confirme Mr Guy **LEGALAIS**, dans sa fonction de PRESIDENT du COREG BRETAGNE.

Avant de conclure cette Assemblée, il est fait rappel à toutes et à tous de la MEDAILLE D'OR 2024 décerné à Mr Patrick **LE SAUX** pour services rendus **au CYCLOTOURISME et à sa FEDERATION**

Patrick LE SAUX, Président, clôture cette Assemblée Générale.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le président et la secrétaire

Le Président La Secrétaire